

l'éco

de Plaine Commune

DÉC. 2020

Le journal économique de l'Établissement public territorial

n°54

L'ÉVÈNEMENT

P 2

Jeux 2024 : faciliter les retombées économiques

Meet-up, outils numériques et accompagnement sur-mesure, les donneurs d'ordre des Jeux 2024 se donnent les moyens pour atteindre l'objectif des 25 % de retombées économiques pour les TPE/PME locales.



© RAPHAËL FOURNIER

TERRITOIRE DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION

P 5

Blackout

Une entreprise de la culture dans la tourmente de la crise.

TALENTS

ERI

Une référence du bâtiment s'installe à Stains.



© CHRISTOPHE FILLIÈRE

TOUCHÉES MAIS COMBATIVES

Les TPE et PME du commerce, de la restauration, de l'évènementiel, du tourisme et de la culture ont été les plus touchées par ce second confinement. Malgré les difficultés, les acteurs économiques du territoire restent combattifs, encouragés aussi par l'amélioration de la situation sanitaire.

P 6



© CHRISTOPHE FILLIÈRE

Préparer la sortie de crise

Mathieu Hanotin,
Président de Plaine Commune,
Maire de Saint-Denis

Karine Franclet
Vice-présidente au
Développement économique,
Maire d'Aubervilliers

Après un redémarrage porteur d'espoir au mois de septembre, le deuxième épisode de la crise sanitaire a de nouveau mis à mal les efforts des entreprises pour y faire face.

Pour autant, la situation actuelle est bien différente de celle du printemps. Les décisions prises par le Gouvernement font que tous les secteurs d'activités ne sont pas impactés de la même manière, certains l'étant beaucoup plus que d'autres.

Si partout en France, les artisans et commerçants qualifiés de *non essentiels* – notion plus que discutable – ont dû arrêter leur activité, à Plaine Commune, au cœur du *Territoire de la culture et de la création*, ce sont toutes les entreprises intervenant dans les secteurs de l'évènementiel, de la culture et du tourisme qui subissent de plein fouet des mesures peu compréhensibles.

Dans cette période inédite, il est vital de ne pas rester seul. Les réseaux d'entreprises et les collectivités sont à votre disposition pour vous aider à identifier et à mobiliser les outils et les aides dont vous pouvez bénéficier. Plaine Commune y a pris sa part en abondant le fonds Résilience. Plus de 150 entreprises du territoire, représentant plus de 800 emplois, vont pouvoir bénéficier de près de 3,5 M€ d'avances remboursables.

Si le tableau dressé jusqu'ici est malheureusement bien sombre, quelques motifs permettent d'espérer. La crise a fortement accéléré la digitalisation qui s'est imposée rapidement comme un moyen de faire face, notamment en développant une offre de services et de produits en ligne. Mais nombre de nos entreprises ne sont pas encore au rendez-vous des outils numériques. Il est essentiel qu'elles puissent franchir le pas pour être en situation de rebondir dans les meilleures conditions quand l'activité repartira. Autre motif d'espérance, un vaccin est annoncé pour 2021. Si son efficacité est au rendez-vous, alors il convient dès aujourd'hui d'anticiper et de préparer l'avenir pour, comme en septembre dernier, être prêt à tout de suite redémarrer.

Plaine Commune est et restera un territoire de projets. Les avis de marchés et les appels à projets y sont nombreux, notamment dans le cadre du plan France relance. Soyez-y attentifs et n'hésitez pas à vous positionner pour améliorer vos chances d'un redémarrage rapide !

L'ÉVÈNEMENT



JEUX 2024 : LES DONNEURS D'ORDRE FA LES OPPORTUNITÉS ÉCONO

Meet-up, webinaires, plateformes numériques et accompagnement sur-mesure, les donneurs d'ordre des Jeux olympiques et paralympiques 2024 se donnent les moyens pour faire des Jeux un réel levier économique pour le tissu économique local.

En 2018, l'ensemble des donneurs d'ordre des Jeux 2024 ont signé une charte visant à ce que 25 % des marchés liés aux chantiers olympiques profitent aux TPE, PME ainsi qu'aux structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) locales. Pour tenir cet engagement, les décideurs économiques, publics comme privés, ont développé des outils pour rendre parfaitement lisibles et accessibles les marchés relatifs aux Jeux 2024. C'est dans ce but que le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Paris 2024 ont organisé, le 23 novembre dernier, un webinaire sur les opportunités économiques liées à ce grand événement international, un rendez-vous numérique au cours duquel les cahiers des charges et le calendrier des futurs marchés relatifs aux Jeux pour l'année 2021 ont été présentés aux entreprises locales et aux acteurs de l'ESS.

Provoquer les rencontres avec les *meet-up*

C'est la Solideo (Société pour la livraison des ouvrages olympiques) qui, en mai 2019, a ouvert la voie en proposant son premier *meet-up*. Son principe est simple. Il consiste à réunir les maîtres d'ouvrage, les constructeurs, les décideurs économiques et les acteurs du tissu économique local en un même lieu. Ainsi, chacun se présente et organise ses rendez-vous en fonction de la nature de son activité. Ce n'est pas dans son originalité que le dispositif trouve son efficacité, mais dans sa fréquence. En effet, la Solideo a organisé trois événements de ce type en un an. Le dernier s'est déroulé le 8 octobre, par visioconférence, situation sanitaire oblige. Malgré ce changement décidé à la dernière minute, le *meet-up* du 8 octobre a

LES CHIFFRES CLÉS

Les *meet-up* sont des réunions/séminaires se déroulant en distanciel via Internet.

150 000, c'est d'après Paris 2024, le nombre d'emplois mobilisés par les Jeux 2024

EN
BREF

RECHERCHE/INDUSTRIE

L'Engie Lab Crigen inauguré

© WILLY VANQUEUR

Opérationnel depuis plusieurs mois déjà, l'Engie Lab Crigen, installé à Stains, a été inauguré le 22 septembre dernier. Ce centre de recherche dédié aux énergies renouvelables, regroupe 200 chercheurs de 11 nationalités différentes. Son implantation à Stains, dans la zone d'activité du Bois-Moussay, est riche d'enseignements. Elle concrétise l'efficacité d'un projet d'aménagement porté conjointement par Plaine Commune, le Conseil départemental et les villes de Stains et de Pierrefitte-sur-Seine. En effet, Engie, a dû quitter son site historique de la Plaine Saulnier pour laisser la place au futur Centre aquatique olympique. Plaine Commune et ses partenaires sont parvenus, en seulement trois ans, à réimplanter Engie à Stains. Cette réussite prouve également l'impact sur l'attractivité du territoire de l'arrivée du T11 express et de sa proximité avec la gare du RER D.

NOUVELLE TECHNOLOGIE

Interxion pose la première pierre de son Paris Digital Park

Le 13 octobre dernier, à La Courneuve, Interxion a posé la première pierre de son Paris Digital Park après deux ans de travaux préparatoires. D'une emprise au sol de près de 7 hectares et d'une surface bâtie totale de 40 000 m², ce centre de stockage de données sera le plus grand projet de ce type à voir le jour en Europe. Ce data center promet également d'être écologiquement exemplaire car 100 % de son approvisionnement en électricité sera assuré par des énergies renouvelables. De plus, le projet prévoit la création d'un jardin de 7 500 m² ouvert au public. Le premier bâtiment de ce vaste ensemble devrait voir le jour en juillet 2021. Une fois achevé, le Paris Digital Park emploiera 120 personnes.



© VILLE DE LA COURNEUVE / LÉA DESJOURS

Les plateformes dédiées aux entreprises et aux structures de l'ESS**Entreprises2024**

Plateforme conçue par le MEDEF, la CPME, l'U2P et la CCI Business Grand Paris. Information et accompagnement des PME-TPE. www.entreprises2024.fr

ESS 2024

Information et accompagnement des entreprises de l'ESS plateforme ESS 2024 portée par Les Canaux de Paris, le Centre Yunus, Paris 2024 et la SOLIDEO. Information et accompagnement des entreprises de l'ESS. www.ess2024.org

© RAPHAËL FOURNIER

Mais tous ces outils ne constituent pas l'alpha et l'oméga d'une inclusion économique réussie. Pour compléter ce dispositif, Plaine Commune, via son service Relation aux entreprises, mène un travail constant de veille et de communication des offres de marché. « Nous les relayons systématiquement sur l'espace Éco de Plaine Commune. Nous réalisons également un important de *sourcing* des entreprises du territoire afin d'identifier celles qui pourraient se positionner sur ces offres. Enfin, et c'est peut-être là notre plus grande valeur ajoutée, nous accompagnons et nous aidons les acteurs de l'ESS afin qu'ils répondent au mieux aux exigences du cahier des charges des marchés. Nous encourageons également le regroupement des acteurs de l'ESS afin qu'ils soient mieux armés pour se positionner sur ces marchés qui sont souvent complexes et exigeants », indique-t-on à la direction du Développement économique de Plaine Commune.

Les donneurs d'ordre pour les Jeux 2024 ont donc développé des outils et affichent une réelle volonté de créer les conditions pour des Jeux économiquement inclusifs. Dans un communiqué de presse, paru peu de temps après le *meet-up* du 8 octobre, la Solideo affichait un certain optimisme. D'après elle, en ce qui concerne uniquement les chantiers dont elle a la responsabilité, quelque 305 TPE, PME et structures de l'ESS bénéficient déjà d'un contrat lié aux ouvrages olympiques. À ce rythme, la Solideo estime que l'objectif de 25 % des retombées économiques pourrait être atteint d'ici à un an et demi.

H.C.T.

attiré quelque 450 participants. Ludovic Quentier, directeur national des Études pour le groupement Pichet-Legendre, une société intervenant pour la construction du Village des athlètes sur la partie de L'Île-Saint-Denis, fait partie des habitués de ces rendez-vous. Il avoue : « Le premier *meet-up* a été décevant, beaucoup de monde et nous sommes restés un peu plantés derrière nos guichets. Le dernier, en format numérique, a été une vraie réussite car nous avons eu le temps de le préparer en identifiant en amont les sociétés qui nous intéressaient. Au final, nous avons eu des échanges avec 42 entreprises locales qui sont susceptibles de travailler sur nos futurs chantiers en 2021. »

Plateformes numériques et accompagnement sur mesure

Ce travail préparatoire de repérage des entreprises, évoqué par Ludovic Quentier, a été effectué grâce aux plateformes numériques (voir encadré) spécialement développées pour les entreprises et les acteurs de l'ESS afin qu'ils s'y réfèrent et donc se fassent connaître des donneurs d'ordre. C'est ainsi que SAS Minimum, une jeune *startup* locale, a été approchée par une filiale de Bouygues pour réaliser 2 500 sièges en plastique recyclé au sein du futur Centre aquatique olympique (C.A.O.).

50 millions, c'est à ce jour, le montant des marchés passés par la Solideo aux TPE, PME et structures de l'ESS.





DU CÔTÉ DES TPE

À droite, l'équipe de Solicom.

© SOLICOM

SOLICOM, L'AGENCE DE COM' CITOYENNE DU 93

Nichée au sein de la pépinière de La Courneuve, l'agence de communication Solicom embauche 100% local : depuis sa création en 2015, l'entreprise puise en effet son vivier de consultants juniors parmi les jeunes diplômés issus du territoire. Un pari réussi !

Installée depuis 5 ans au cœur des 4000 à La Courneuve, l'agence de communication Solicom met en avant l'emploi local. Ici, on met un point d'honneur à recruter des jeunes talents, exclusivement issus des quartiers populaires du 93. « Si monter une boîte performante au niveau du chiffre d'affaires est vital, il me semble tout aussi important de créer des emplois durables dans des territoires qui en ont le plus besoin », résume son fondateur, Bastien Brunis. Cette politique de recrutement, citoyenne et socialement utile, présente d'autres avantages. Parmi eux, celui d'offrir à l'entreprise une diversité culturelle plus représentative de la société, et une richesse d'idées au sein de l'équipe composée à ce jour de six salariés. Grandes entreprises, petites associations, stars du ballon rond... Solicom a une clientèle très hétéroclite. Son vrai plus : une approche généraliste en communication et en *lobbying* en France et en Afrique, couvrant l'ensemble des besoins, du conseil à la production.

Des contrats de taille

Parmi les plus grandes réussites de l'agence, l'organisation de la plus importante campagne de *crowdfunding* humanitaire jamais organisée. « Notre campagne a

permis de financer l'Aquarius, le bateau de Médecins du monde qui recueille désormais les migrants en Méditerranée », souligne, non sans fierté, Bastien Brunis. Autre contrat de taille, la signature d'un partenariat avec le Club XXI^e siècle, qui défend une vision positive de la diversité auprès de décideurs publics et privés. Leurs travaux s'étendent aussi à des organismes plus classiques comme avec Uber, la SNCF, BPI France ou la Mairie de Paris. Reconnue par ses pairs, Solicom a ainsi remporté en 2016 le *Grand Prix du Top 10 des recruteurs de la diversité Mozaik RH*, au ministère de l'Économie et des Finances. En cinq ans, une trentaine de jeunes des quartiers prioritaires sont passés chez Solicom. Parmi eux, beaucoup sont désormais embauchés comme seniors dans des entreprises prestigieuses. ■

Mylène Sacksick.



Important de soutenir ce secteur

L'impact est déjà terrible, même s'il faut rappeler que les mesures de soutien ont été massives par rapport à d'autres pays (activité partielle notamment). Je pense surtout à l'évènementiel : dès que la situation sanitaire le permettra, il sera très important que tous les acteurs économiques soutiennent cette filière indispensable au développement du *business* et du lien social entre les professionnels, et donc à la reprise économique. ■

Bastien Brunis, fondateur de Solicom
« Soutenir cette filière indispensable »



D'INFOS

www.agencesoli.com

TERRE DE CRÉATION



BLACKOUT, UNE ENTREPRISE DU SPECTACLE VIVANT QUI LUTTE POUR SA SURVIE

Patiences, lâchers de rideaux, ponts et structures auto-portées... L'entreprise courneuvienne Blackout propose aux organisateurs de spectacles tout son matériel scénique à la location ou à la vente. Touchée de plein fouet par les conséquences de la Covid-19, elle tente de se réinventer pour surmonter la crise.

Née en Angleterre en 1990, la société Blackout débarque en France 6 ans plus tard. Son premier contrat donne le ton : installer des rideaux étoilés dans la Halle Tony Garnier à Lyon, pour un ballet du Bolchoï. La tâche – prestigieuse – est à la hauteur de l'expertise pointue de l'entreprise. Confection et installation de rideaux de scène et de machinerie scénique, de systèmes d'accroche et de lavage, de patiences et d'enrouleurs d'écran... L'entreprise, aujourd'hui nichée sur 2 000 m² à La Courneuve, propose ses services à la location et à la vente pour des clients très variés du monde du spectacle. « Au fil des années, notre gamme de produits s'est enrichie, détaille le dirigeant Dominic Peissel. L'entreprise crée des événements sur mesure, répondant rigoureusement au cahier des charges de ses clients. » Des clients basés en France, au Royaume-Uni et à travers toute l'Europe, issus des secteurs de l'évènementiel,

du spectacle vivant, du cinéma, de la scénographie, de la muséographie et de l'audiovisuel. Dernièrement, Blackout a, par exemple, travaillé sur la confection de rideaux de séparation pour le Grand Stade de Lille, ou encore pour des installations fixes ou éphémères pour des artistes en tournée (Muriel Robin, Vianney, Florence Foresti, etc.).

Des solutions pour rebondir

Mais alors que l'entreprise a un carnet de commandes florissant, la crise de la Covid-19 impacte brutalement Blackout. Comme nombre de sociétés liées au monde du spectacle, celle-ci voit son chiffre d'affaires fondre de 90 % en moins de deux mois. Pour autant, Blackout décide de ne pas baisser les bras. Dès le début de la crise sanitaire, nous avons cherché des solutions mettant en œuvre notre savoir-faire pour

tenter de rebondir, explique Dominic Peissel. C'est ainsi que nous avons créé la solution Easyprotect. Il s'agit d'une déclinaison de nos systèmes qui utilise des structures autoportées sans perçage et qui permet ainsi d'installer des systèmes de cloisonnement, afin de respecter les nouvelles mesures de distanciation imposées. Actuellement, nous distribuons beaucoup de ces cloisons mobiles contre le virus, auprès d'entreprises comme de collectivités. »

Afin d'alerter les pouvoirs publics sur la catastrophe qui s'annonce pour le monde du spectacle et de l'évènementiel, Blackout s'est également investie auprès du syndicat Synpase*. « Une entreprise sur deux craint de disparaître dans les six mois à venir, si le secteur n'obtient pas de soutiens spécifiques rapidement, conclut le patron, qui emploie 16 salariés, tous au chômage partiel. À l'arrêt depuis le début du confinement et sans perspective de reprise à court terme, nous sommes au bord du gouffre. (...) L'opération *Alerte Rouge*, à laquelle Blackout a participé, consiste en l'éclairage en rouge de nombreux bâtiments publics et privés pour alerter sur notre situation. » Un enjeu d'autant plus crucial, que le monde du spectacle sera probablement parmi les derniers à redémarrer.

Mylène Sacksick.

* Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel, du spectacle et de l'évènementiel

UN TERRITOIRE COMBATIF DANS LA TOURMENTE

Ce deuxième confinement a affecté les TPE et les secteurs de la restauration, l'hôtellerie, du tourisme et de l'évènementiel. Mais l'amélioration de la situation sanitaire et la perspective d'un vaccin au printemps donnent aux TPE et PME des raisons d'espérer des jours meilleurs.

La crise sanitaire laissera des blessures profondes et durables. Celle-ci s'annonce d'ailleurs tellement importante que les acteurs et les décideurs économiques de Plaine Commune peinent encore à en mesurer précisément les impacts. En sa qualité de présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de la Seine-Saint-Denis, Danielle Dubrac est bien placée pour dresser une esquisse de bilan : « Il convient d'abord de différencier le premier confinement, instauré en mars, de celui que nous vivons actuellement. En mars et en avril, quasiment tous les secteurs étaient à l'arrêt. Pour ce deuxième confinement, ce sont les secteurs du commerce de proximité, de l'évènementiel, de l'hôtellerie, de la restauration ou encore de la culture qui sont les plus touchés. Pour ces filières, l'impact de la crise est profond. Pour d'autres, la construction ou le BTP semblent mieux s'en sortir. Les grands chantiers menés sur le territoire, le Village des Athlètes ou le Grand Paris Express, ne se sont jamais interrompus. Il y a eu également une continuité des services publics, ce qui a eu des conséquences très positives. »

Les TPE sous perfusion

Et Danielle Dubrac d'entrer un peu plus dans les détails : « Les services de la CCI ont enregistré, à la mi-novembre, une baisse du nombre des radiations. Nous avons même constaté une explosion du nombre des nouvelles immatriculations, donc de création d'activité. Cela prouve que les entreprises vivent encore sous perfusion des aides accordées par l'État et les collectivités territoriales et que celles-ci ont été efficaces et massives. Les nouvelles immatriculations sont dues, quant à elles, aux nombreuses personnes qui n'ont plus d'activité depuis mars et qui ont donc décidé de créer leur propre activité de service, surtout de livreur à vélo. » Et de conclure sur une note d'inquiétude : « C'est surtout la nature des questions posées par les chefs d'entreprise que nous accompagnons qui a changé. Durant le premier confinement, ils nous questionnaient sur les conditions d'éligibilité aux aides ou sur l'instauration du télétravail. Aujourd'hui, ils nous confient de plus en plus leurs problèmes de trésorerie, leur peur de ne pouvoir rembourser leur PGE (*Prêt garanti par l'État*) ou d'honorer leurs prochaines échéances sociales et fiscales. Nous ressentons chez eux de l'incompréhension et de

la colère. Toutefois, l'amélioration de la situation sanitaire et l'allègement des restrictions sont une bonne nouvelle. Reste la situation des restaurateurs qui ne profiteront pas de ces mesures. Il faudra donc fortement accompagner ce secteur. »

Les acteurs de la culture durement touchés

Cet impact, Stéphane Simonin, le directeur général de l'Académie Fratellini, le mesure précisément : « Même si la saison n'est pas terminée, je prévois d'ores et déjà une baisse de plus de 50 % de notre billetterie. Quant à notre activité d'accueil d'évènements, les recettes ont été divisées par quatre. » Malgré cette perte historique, Stéphane Simonin ne désarme pas : « Malgré l'annulation et les reports de spectacles, nous avons mis un point d'honneur à payer nos artistes, à les soutenir. La période entre les deux confinements nous a permis de constater que le public pour le spectacle vivant était là, prêt à nous suivre. » Et de concéder : « La période de fin d'année paraît compromise. Pour l'Académie, elle représente plus de la moitié des entrées spectateurs. Il est évident que le milieu culturel et artistique a presque son deuxième genou à terre. Je pense aux jeunes compagnies, aux artistes qui peinaient déjà à obtenir assez de contrats pour bénéficier du régime indemnitaire accordé aux intermittents du spectacle. Comme toutes les crises, celle-ci va d'abord s'attaquer aux plus précaires. Je suis très inquiet pour eux. Il ne faut jamais oublier que la culture et la création sont des acteurs essentiels pour l'économie, l'emploi et l'attractivité du territoire. »

À l'arrêt, l'hôtellerie attend le printemps

Les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont très impactés. « Et ce depuis mars d'une manière continue », précise Régis Cocault, directeur de l'Office de tourisme de Plaine Commune Grand Paris. Et de mesurer l'ampleur du marasme : « Sur la vingtaine d'hôtels que compte le territoire, la moitié n'a pas rouvert ses portes depuis mars. Malgré les nombreuses aides de l'État et de Plaine Commune pour ce secteur, les professionnels de l'hôtelle-



rie sont touchés de plein fouet par l'absence des touristes étrangers. À cette perte, s'ajoute l'annulation des salons professionnels et des grands évènements sportifs ou culturels. L'annonce de la fermeture de Disney jusqu'en février 2021 a été également un coup dur à ne pas négliger. » Surtout, la fin du tunnel apparaît encore lointaine. « Tous les professionnels du secteur s'accordent à dire que le retour des touristes étrangers n'est pas pour tout de suite. Ils espèrent un léger frémissement cet été, mais n'envisagent pas un retour à la normale avant 2021 », explique Régis Cocault. Le professionnel du tourisme voit néanmoins quelques raisons d'espérer. « Avec la perspective d'un vaccin au printemps, les choses peuvent bouger. La clientèle d'affaires peut revenir assez vite. Ensuite, les grands évènements majeurs comme la Coupe du monde de rugby en 2023 ou les Jeux en 2024 vont porter le secteur sur plusieurs années. »

Les commerçants des Puces en grande difficulté

Pour les Puces de Saint-Ouen-sur-Seine, c'est la double peine. Depuis mars, ces 1 200 antiquaires et brocanteurs subissent la perte de leur clientèle internationale ainsi que la fermeture des commerces jugés non essentiels par le gouvernement. « En 35 ans de carrière, c'est la pire crise que nous affrontons. Un grand nombre de mes collègues sont dans une situation de détresse absolue », martèle Albert Rodriguez, président de l'association du Marché aux Puces (MAP). Il précise : « La clientèle internationale représente 60 % de nos ventes. Celle-ci n'est pas revenue cet été et elle ne reviendra pas tout de suite. La période entre les deux confinements ne nous a pas profité. » Une situation qui inquiète et mobilise fortement la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine, Plaine Commune et l'Office de tourisme.



Les 1 200 antiquaires et brocanteurs des Puces font face à une baisse de leur clientèle étrangère depuis mars dernier.

© CHRISTOPHE FILLIOLLE

Merry Liuzzo, adjointe au tourisme, à l'attractivité, aux PME et la création d'entreprise à la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, en rappelle les enjeux : « Les Puces, ce sont plus de 2 000 emplois directs, sans parler des commerces et des restaurants qui en dépendent. C'est également, avec près de 4 millions de visiteurs chaque année, le premier site touristique de Plaine Commune qui est aujourd'hui menacé de disparaître. » La ville de Saint-Ouen-sur-Seine et Plaine Commune ont tiré la sonnette d'alarme dès le mois de mars.

Premières mesures d'urgence

Ainsi, à l'initiative de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, plusieurs réunions avec les commerçants des Puces ont été organisées avant le deuxième confinement, « durant lesquelles, nous avons constaté que trois commerçants seulement avaient sollicité le fonds Résilience (voir page 10). Beaucoup pensaient à tort que ce fonds ne pouvait pas être cumulé avec le Prêt garanti par l'État (PGE). Nous avons donc battu le rappel afin qu'un maximum de commerçants sollicitent ce dispositif avant la fin novembre », explique l'adjointe au Tourisme. Et Merry Liuzzo de poursuivre : « Avec la Miel et l'Office de tourisme de Plaine Commune, nous avons mis en place des permanences animées par une experte comptable qui, de manière bénévole, a pu apporter son aide aux puciers les plus en difficulté. » Après ces mesures d'urgence, la ville de Saint-Ouen et la Miel ont décidé d'aller plus loin en aidant les puciers à développer l'outil de vente en ligne. « La vente en ligne permet de garder un contact avec les clients. Plus de 20 % de mes collègues ont l'âge de partir à la retraite, explique Albert Rodriguez, président de l'association du Marché aux Puces. Développer la vente en ligne, c'est compliqué. » Et pourtant, ça marche. La

preuve, en seulement quelques mois, Albert Rodriguez est parvenu à réaliser près de 20 % de son chiffre d'affaires grâce aux outils numériques.

Vers un classement des Puces en Zone internationale touristique (ZTI)

Mais la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, Plaine Commune et l'Office de tourisme de Plaine Commune veulent aller plus loin que de simples mesures d'urgence. Ensemble, ils s'appêtent à demander le classement des Puces en Zone touristique internationale, un statut qui octroie un certain nombre d'avantages. « Le classement en ZTI nous aurait permis de toucher les aides de l'État accordées aux entreprises du tourisme, de l'évènementiel et de la culture comme, par exemple, le Fonds de solidarité et des exonérations fiscales, explique Albert Rodriguez. Le statut de ZTI est primordial pour l'avenir des Puces. Je suis soulagé que la nouvelle municipalité de Saint-Ouen-sur-Seine et Plaine Commune portent ce projet. » Même si la reconnaissance de la dimension internationale des Puces ne devrait poser aucune objection, la procédure, quant à elle, s'annonce longue, environ 6 à 8 mois selon les services de Plaine Commune.

H.C.T.



D'INFOS

Retrouvez les aides aux PME, TPE en page 10 de ce numéro

LA CRISE, ET APRÈS ?



L'ESS aura un rôle central à jouer



Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont souffert de cette crise, comme toutes les autres entreprises du territoire. D'abord parce que certaines de leurs activités n'ont pas pu se dérouler normalement. Ensuite, parce qu'ils ont été très sollicités pour répondre aux urgences sociales, notamment en matière de distribution alimentaire. Je suis étonné que les entreprises de l'ESS ne soient pas plus concernées par le grand plan de relance annoncé par le gouvernement. Cette crise sanitaire va laisser des blessures profondes sur le territoire. Je pense que ces acteurs, qui occupent déjà une place importante dans l'économie de Plaine Commune, auront un rôle essentiel pour recréer des solidarités dans nos villes. Ils ont déjà prouvé leur capacité à faire face lors du premier confinement et sont les plus indiqués pour sentir les besoins de la population. Il faudra continuer à accompagner leurs projets et à faciliter l'émergence de filières économiques locales. La participation des villes dans le capital des structures, notamment par le biais de la forme coopérative, peut être une solution. Il faut également continuer à adapter notre commande publique afin qu'elle soit plus accessible aux structures de l'ESS.

Azzédine Taïbi, vice-président de Plaine Commune en charge l'économie sociale et solidaire



La force des réseaux sera cruciale



Les secteurs du commerce de proximité, de la restauration, du tourisme, de l'hôtellerie, de la culture et de l'évènementiel sont dans une situation difficile. Sans parler des restaurateurs qui eux, ne vont pas bénéficier tout de suite de l'amélioration de la situation sanitaire. Il faudra les accompagner, je pense spécifiquement aux aides à la reconversion et à la formation, notamment dans le domaine des outils numériques. Ensuite, il faudra tout faire pour que les TPE/PME puissent profiter pleinement des grands projets menés sur le territoire. Il faut veiller également à ce que cette période de crise ne soit pas une période de repli sur soi. La force des réseaux sera cruciale. Les entreprises qui se connaissent et qui s'unissent seront mieux armées pour se positionner sur des marchés publics. Enfin, et c'est un domaine dont on parle peu, c'est celui des liens entre l'école et les entreprises. Il y a beaucoup d'apprentis ou d'étudiants à la recherche d'un contrat en alternance qui n'ont pas de solution. Il faut impérativement reconduire les aides à l'apprentissage.

Danielle Dubrac, présidente de la CCI 93



Faire de la culture un levier de développement



Ce deuxième confinement a été frontal, brutal parce qu'il a coupé les liens entre les artistes, les œuvres artistiques et leur public. Dans les prochains mois, il nous faudra encore nous réinventer, investir encore un peu plus l'espace public et proposer encore plus de spectacles hors les murs. Le milieu culturel a prouvé qu'il était capable de s'adapter. Par ailleurs, l'avenir de notre secteur ne dépend pas que de nous. Il faudra que l'État et les collectivités territoriales s'appuient sur la culture et la création pour relancer le développement économique du territoire. L'attractivité de Plaine Commune s'est aussi bâtie comme ça. Mettre la culture en retrait serait une erreur historique.

Stéphane Simonin, directeur général de l'Académie Fratellini

FLEUR DE METS SE RÉIMPLANTE À SAINT-DENIS

Fleur de Mets fait partie du cercle restreint des huit grandes maisons parisiennes de traiteurs organisateurs d'événements. Le laboratoire historique se situant sur le terrain du futur Village des athlètes à Saint-Ouen-sur-Seine, l'entreprise s'est déplacée de quelques centaines de mètres, à Saint-Denis, avec l'objectif d'augmenter sa production. Un élan stoppé net par la crise sanitaire.

L'entreprise Fleur de Mets a 17 ans, « d'autres maisons ont deux siècles, s'en amuse Sébastien Le Bescond son président, mais on trouve que c'est pas mal d'être jeunes, ça nous donne de la fraîcheur dans nos approches, dans notre façon de procéder et de développer des offres plus modernes. » Une modernité qui, si elle s'appuie sur le savoir-faire de la gastronomie à la française, a permis à Fleur de Mets d'obtenir la certification Iso 20121. « Sur la région parisienne, nous ne sommes que deux ou trois à l'avoir obtenue. Ça ne se résume pas à acheter un peu plus de bio : c'est beaucoup plus sérieux que cela. L'audit annuel est l'occasion de passer au scanner nos procédures, nos éléments sociaux et environnementaux pour les améliorer. » L'évènement déclenchant a été en 2015 la tenue de la COP 21 « qui nous a permis de nous structurer dans cette démarche en signant

des engagements concrets sur le tri, la réduction des déchets, le recours à des partenaires qui privilégient les circuits courts et locaux comme Zone Sensible, la Ferme Urbaine de Saint-Denis. Certains de nos clients nous choisissent aussi pour cette certification. Nous ne serions pas entrés au Stade de France sans elle. »

De Saint-Ouen-sur-Seine à Saint-Denis

La petite dizaine de grandes maisons qui font la course en tête, offre des services allant, au-delà de la restauration, de la conception de l'évènement à la proposition du lieu. Fleur de Mets organise d'ordinaire 1 200 réceptions par an. « Avec une belle croissance sur les deux dernières années et le fait que nous étions situés sur le terrain du futur village olympique

à Saint-Ouen, nous avons cherché un lieu qui nous permet de nous agrandir. On était contents de trouver cet endroit dans le secteur et sur le territoire de Plaine Commune. L'objectif était d'augmenter notre capacité de production de 30 %. »

Solidaires

6 mois de travaux et un investissement de près de 3,5 millions d'euros plus tard, Fleur de Mets emménage en janvier 2020 dans des bureaux et une cuisine flambant neufs qui se vident deux mois plus tard avec la crise de la Covid-19. Signataire de la Charte de Territoire de Plaine Commune, l'entreprise se veut solidaire de son environnement. Lors du premier confinement, elle fait don à un établissement de santé voisin de ses stocks de masques, charlottes, blouses et surchaussures, obligatoires pour entrer dans le laboratoire de production. En septembre, alors que les commandes reprenaient doucement, Fleur de Mets a relayé l'appel *Alerte rouge*, lancé par le Synpase, un syndicat dédié aux entreprises techniques articulées autour du spectacle et de l'évènementiel. Les nouvelles mesures pour contrer la deuxième vague de la Covid-19 ont de nouveau vidé bureaux et cuisines, dans l'attente de la reprise. ■

Sylvie Spekter.



« Ce qui nous préoccupe, c'est l'impact sur les hommes et les femmes »

Avec ce deuxième confinement, l'activité du secteur évènementiel est réduite à zéro. Notre chiffre d'affaires a diminué de 95 % cette année. Nous faisons le dos rond, nous pensons à l'avenir, mais ce qui nous préoccupe, c'est l'impact sur les hommes et les femmes dont l'excellence est le savoir-faire. Si leur activité ne s'en relève pas, qu'en sera-t-il de ce savoir-faire qui fait la réputation de la gastronomie française lors des grands évènements, comme les Jeux 2024 par exemple... ■

Sébastien Le Bescond,
président de Fleur de Mets



ERI, UNE RÉFÉRENCE DU BTP S'INSTALLE À STAINS

ERI, entreprise de rénovation et de construction dans les secteurs privés et publics a inauguré ses nouveaux locaux, une plateforme de 6 000 m² au sol, dans la ZAC du Bois Moussay à Stains en septembre dernier. Une opportunité pour rationaliser stockage et logistique, qui débouche sur de nouvelles perspectives grâce à un environnement dynamique.

Pour les dirigeants d'ERI, entreprise de BTP forte de 800 salariés, le choix de déménager à Stains ses activités de stockage et de logistique a été guidé par l'accès facile au site : « pour prendre un exemple, indique Sylvie Biscarra, la directrice administrative et financière, un de nos clients historiques est la Ratp, avec qui nous travaillons pour l'entretien électrique de ses lignes. Cela signifie que tous les soirs, entre 23 h et 4 h du matin, une centaine de nos collaborateurs viennent ici chercher leur matériel, se changent, et partent travailler. » Avec le Tram T11, le RER D, l'autoroute A1, l'emplacement est central. « L'accès est aussi facile pour réceptionner nos livraisons, poursuit Sophie Autran, directrice Achats et chaîne logistique. Comme celles des tourets, les gigantesques bobines de câbles, déposées dans ce que j'appelle la cathédrale. »

Une attention à l'apprentissage

ERI a gardé de l'activité lors du premier confinement grâce à des clients comme la Ratp qui continuaient leur service. La crise sanitaire a tout ralenti. L'attention portée aux jeunes est d'autant plus nécessaire.

ERI a depuis longtemps choisi de miser sur l'apprentissage, pour la quinzaine de métiers représentés dans l'entreprise. « Nous avons entre 12 et 15 % d'apprentis en permanence, indique Sylvie Biscarra, contre 5 % en général dans la branche. Nous n'avons emménagé ici que depuis l'été, mais nous comptons bien en accueillir l'an prochain, venant de ce nouveau territoire. Et pour cela, la proximité de la Fondation Total pourrait être un atout. »

Des champs de menthe à la high tech

En effet, à quelques centaines de mètres, on aperçoit le bâtiment de l'Industreet, le centre de formation de la Fondation Total qui a vocation à accueillir 400 jeunes par an. « En l'espace d'un an et demi, l'environnement a complètement changé. Les premières fois où nous sommes venus visiter les lieux, en avril 2019, les abords immédiats étaient libres de construction. Le propriétaire a d'ailleurs évoqué les champs de menthe à perte de vue autour de cette parcelle, dans les années 70 ! Aujourd'hui, c'est une zone très dynamique. » Face à ERI, s'implante l'Engie Lab Crigen,

le plus grand centre de recherche et d'expertise du groupe Engie, qui remplace le siège historique à Saint-Denis. Des contacts se sont noués à l'occasion de l'inauguration du bâtiment, qu'ERI a voulu ouverte puisque les entreprises voisines étaient invitées. « Ça a même débouché sur des liens commerciaux, souligne Sylvie Biscarra, puisque nous avons ainsi rencontré la société qui fait maintenant le ménage de nos locaux. Et nous faisons appel à l'ESAT de Stains pour l'entretien du jardin. On est dans la droite ligne de notre priorité, qui est la proximité. »

Sylvie Speker

Cette fois, les chantiers de BTP ne sont pas arrêtés

« Après l'été, nous n'étions pas tout à fait revenus à une activité normale, il y avait encore un effet de traîne dû au premier confinement, mais cette fois, les chantiers de BTP ne sont pas arrêtés. Nous nous adaptons à la situation de nos clients et nous maintenons notre activité, disons à 90 %. La réorganisation s'est faite très rapidement, pour les attestations de travail par exemple ou le basculement total du travail de bureau en télétravail, que nous avons maintenu en partie. »

Sylvie Biscarra,
directrice administrative et financière, ERI.

COVID-19 : LES AIDES AUX ENTREPRISES

De nombreux dispositifs sont mis en œuvre pour soutenir les entreprises. Afin d'aider les entreprises à traverser la crise sanitaire sans précédent que nous vivons depuis plusieurs mois, plusieurs types d'aides mises en place Par l'État, la Région, Plaine Commune et le Département existent. Zoom sur les dispositifs existants.

Les dispositifs d'État

Le Fond de solidarité

Pour toutes les entreprises de moins de 20 salariés et les entreprises de moins de 50 salariés des secteurs hôteliers et de la restauration. Cette aide du fonds de solidarité peut aller jusqu'à 10 000 euros.

Infos sur : www.economie.gouv.fr

Le Prêt garanti d'État (PGE)

Les entreprises ont la possibilité de solliciter un prêt garanti par l'État jusqu'au 30 juin 2021 afin de soutenir leur trésorerie. Le montant du prêt peut atteindre jusqu'à trois mois de chiffre d'affaires pour l'année 2019 ou deux années de masse salariale pour les entreprises créées depuis le 1^{er} janvier 2019. Aucun remboursement n'est exigé la 1^{re} année, l'entreprise peut choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de 5 ans.

Infos sur : www.economie.gouv.fr

Les aides à l'embauche

-L'État accorde à toutes les entreprises une aide financière pour le recrutement d'un apprenti. Cette aide s'applique pour tous apprentis dont le contrat est conclu entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021.

Infos sur : www.travail-emploi.gouv.fr

-L'État propose également une aide pour les employeurs embauchant un jeune de moins de 26 ans entre le 1^{er} août 2020 et le 31 janvier 2021, dans le cadre du plan *1 jeune, 1 solution*. Le montant de l'aide est variable. Elle est versée à l'employeur par l'Agence de services et de paiement (ASP).

Infos sur : www.travail-emploi.gouv.fr

-Jusqu'au 31 janvier 2021, toute entreprise peut bénéficier d'une aide financière, dans le cadre des emplois francs plus du plan de relance, pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois d'un résident d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). L'aide est versée par Pôle emploi.

Infos sur : www.travail-emploi.gouv.fr

Le report des échéances fiscales et sociales

Des possibilités de report des échéances fiscales et sociales et des exonérations pour les entreprises de moins de 50 salariés fermées administrativement et pour le secteur du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du sport.

Infos sur : www.economie.gouv.fr

Le Plan de relance

Un site explique le Plan de relance de l'État. Ce site s'adresse à tous et permet de visualiser l'ensemble des aides à solliciter en fonction de la situation et du statut des entreprises.

Infos sur : www.economie.gouv.fr

Les aides régionales et l'accompagnement local

Le Fonds Résilience

Plaine Commune participe au Fonds *Résilience Ile-de-France & Collectivités* lancé en juin dernier par la Région. Ce fonds a pris la fin au 30 novembre et un renouvellement de ce fonds est actuellement à l'étude.

À ce jour, plus de 3.5 millions d'avances remboursables ont été accordés aux entreprises implantées sur le territoire de Plaine Commune.

Le Fonds Résilience destiné à soutenir les TPE, les micro-entreprises, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le Fonds Résilience concerne les entreprises des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme, de l'événementiel, du divertissement et du bien-être ayant de 20 à 50 salariés équivalent temps plein.

Infos sur : www.iledefrance.fr

Le prêt Rebond

Ce prêt régional, soutenu par BPI et l'Union européenne, est un prêt à taux zéro. Il permet aux TPE/PME, justifiant de 12 mois d'activité, de bénéficier d'une

aide de 10 000 à 300 000 euros sur une durée de 7 ans avec un différé de remboursement de 2 ans. Il vise à soutenir la relance d'activité des entreprises dont la trésorerie a été fragilisée.

Infos sur : www.pret-rebond.bpifrance.fr

La Miel

La Miel propose aux TPE, aux micro-entrepreneurs, aux associations et aux structures de l'économie sociale et solidaire, de les accompagner grâce à la mise en place de son programme « Rebondir » pour une durée de 6 mois. Il s'agit de définir avec l'entreprise ses besoins afin de mettre en œuvre un plan d'actions pour identifier et renforcer les aides financières, les compétences, la mise en réseau, les échanges. Un premier entretien individuel avec un conseiller permettra de poser le cadre avant de travailler en ateliers sur diverses thématiques.

Contactez La Miel au 01 48 09 53 08 ou prenez rendez-vous sur son site internet

La plateforme RH de Plaine Commune

La plateforme RH de Plaine Commune est à la disposition des entreprises et associations de moins de 50 salariés pour répondre gratuitement à toutes leurs questions RH (recrutement, formation, gestion quotidienne, droit au travail ...).

Pour toute question ou information, contactez Danielle Ricin au 06 38 97 39 98 ou par mail à plateforemrh@rh-ad-conseil.fr

La Direction du Développement économique de Plaine Commune, avec son service Relations entreprises et son service développement local pour les structures de l'ESS et du tourisme, sont à votre disposition pour toutes précisions. Et particulier pour voir les aides à solliciter en fonction de votre secteur d'activité.

Contact : service relations entreprises au 01 55 93 58 48 ou par mail à contactsre@plainecommune.fr



Les collectivités se mobilisent pour les TPE. Ici, un atelier animé par une experte comptable bénévole dans le point d'information de l'Office de tourisme de Plaine Commune Grand Paris aux Puces de Saint-Ouen-sur-Seine. Un atelier proposé par la Miel.

Plaine Commune et la préfecture à la rencontre des TPE/PME

Le 11 décembre, Plaine Commune et la préfecture de Seine-Saint-Denis organisent une visioconférence à destination des entreprises locales. Le but de cette rencontre, proposée par Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune, et Georges-François Leclerc, préfet de Seine-Saint-Denis, est de présenter l'ensemble des dispositifs d'aide visant à soutenir les acteurs économiques du territoire. Événement ouvert aux entreprises PME/TPE et structures de l'ESS locales. Inscription obligatoire sur le www.contactsre@plainecommune.fr. Un lien pour accéder à la visioconférence vous sera envoyé par mail le 10 décembre. Début de la conférence le 11 décembre, à 18 h 30.

SOLIDARITÉ

UN PETIT ZESTE D'ÉTHIQUE DANS LE FINANCEMENT DE PROJETS

Créée en 2015, Zeste est une plateforme participative de financement pour des projets solidaires, culturels ou écologiquement vertueux. Développée par le Nef, une coopérative de financement labellisée entreprise d'utilité sociale, la plateforme accompagne ou a accompagné quelque 500 projets partout en France. Tiers-lieux culturels, cafés citoyens ou encore AMAP, la Nef n'ouvre sa plateforme qu'à des projets répondant à un positionnement éthique précis. « Nous nous adressons à tous les porteurs de projets socialement utiles, les particuliers, les entreprises, les associations et les structures de l'Économie sociale et solidaire, qui constituent la plus grande part des projets que nous accompagnons », explique Aurélie Dejoie, responsable du financement solidaire à la Nef.

Quant au mode de fonctionnement de Zeste, il trouve certains points communs avec les autres plateformes de crowdfunding traditionnelles. Comme elles, une part (6%) des fonds collectés sert au fonctionnement de la structure. Le reste va intégralement aux porteurs de projets. « Surtout, nous proposons un véritable accompagnement afin que les projets aboutissent », précise Aurélié Dejoie. Malgré ses 32 ans d'existence et une solide expérience acquise auprès des partenaires institutionnels, la Nef et sa plateforme sont assez peu présentes sur



le territoire. « Pourtant, nous sommes partenaires de Plaine Commune depuis plusieurs années. Nous faisons même partie du jury de l'appel à projets ESS organisé chaque année. Nous allons d'ailleurs accompagner gratuitement les lauréats de cette édition 2020. Mais c'est vrai, nous souffrons d'un manque de visibilité et de notoriété dans ce territoire pourtant réputé pour son dynamisme et le nombre de ses initiatives socialement utiles », conclut Aurélie Dejoie.

+
Découvrir Zeste et la Nef sur www.zeste.coop

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AIDES POUR ACQUÉRIR UN VÉHICULE PROPRE

Il existe de nombreuses aides proposées par l'État, la Région et la Métropole du Grand Paris pour faire l'acquisition d'un véhicule électrique. Ces aides financières sont souvent cumulables et concernent également l'achat de matériel ou d'installation électriques. Pour rendre lisible l'ensemble de ces aides, le ministère de la Transition écologique propose [jechangemavoiture](http://jechangemavoiture.gouv.fr).



+
www.jechangemavoiture.gouv.fr

TRANSPORT

La mise en service du prolongement de la ligne 14 confirmée pour le 17 décembre

Malgré le reconfinement, « le calendrier de mise en service du prolongement nord de la ligne 14 du métro sera maintenu au 17 décembre » a indiqué Catherine Guillouard, PDG de la RATP. Cette mise en service concerne 3 nouvelles stations, à savoir les stations Pont-Cardinet, Saint-Ouen-sur-Seine et Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine. La quatrième de ce prolongement, celle de la Porte de Clichy, ouvrira ses portes en janvier 2021. D'après les prévisions de la RATP, le prolongement de la ligne 14 permettra de désengorger la ligne 13 en réduisant sa fréquentation de près de 25 %.

DÉPLACEMENTS

Lissage aux heures de pointe

Dans la continuité des travaux menés par la SNCF et l'association d'entreprises Plaine Commune Promotion, la Région Île-de-France, autorité organisatrice des transports, a signé le 17 septembre, une charte d'engagements en faveur du lissage des heures de pointe dans les transports en commun sur le territoire de Plaine Commune.

L'objectif de cette charte est de permettre de faire évoluer les modes de déplacement quotidiens en adoptant de nouvelles modalités d'organisation du travail, telles que le télétravail et les horaires décalés. De nombreuses entreprises du territoire (Allianz Partners, Alstom, Bacardi, le campus Charles Zviak de L'Oréal, EDF, Engie, Generali, Icade, l'Agence nationale de sécurité du médicament, l'Agence de la biomédecine, la Haute autorité de santé, la Société du Grand Paris, le Groupe SNCF, Randstadt, RTE, Siemens) sont signataires de cette charte d'engagements, en partenariat avec Plaine Commune.

La Région Île-de-France a d'ailleurs lancé un nouveau *smart service* pour faciliter le lissage des heures de pointe sur les routes et dans les transports en commun franciliens. Ce service, ouvert à tous, offre des réponses et des conseils pour repenser collectivement les modalités de travail et les conditions de déplacement.

Utile quand on sait qu'à Plaine Commune, près de 50% des 190 000 salariés viennent travailler sur le territoire chaque jour en transports en commun. Aux heures de pointe, ce sont près de 55 000 voyageurs qui arrivent en RER, en métro ou encore en tramway. Une diminution de 5 à 10% de ce nombre d'arrivants sur l'heure de pointe du matin permettrait de réduire sensiblement la saturation des lignes.

+
En savoir plus sur <https://www.iledefrance.fr/lissage-des-heures-de-pointe-les-bonnes-pratiques>

Infos création d'entreprise



Une idée ou un projet de création d'entreprise dans l'une des 9 villes du territoire ?

www.plainecommune.fr/services/creation-dentreprise

Formulaire en ligne

0 811 562 563

Téléphone

